

Indemnisation des fonds de commerces des discothèques : « Va t'on commencer à nous proposer des solutions acceptables et satisfaisantes ?



Face à l'épidémie de Covid-19 qui n'en finit pas, Sabine Ferrand, présidente de l'UMIH Centre Val de Loire, pousse un cri d'alarme quant à la situation plus que critique des établissements de nuit depuis près d'1 an. Elle demande des solutions d'indemnisation « acceptables et satisfaisantes » au gouvernement.

« Messieurs Les Députés,

11 mois ! le 14 février 2021, les discothèques seront fermées depuis 11 mois ... et on prolonge leur peine

Un état d'urgence de nouveau repoussé au 30 juin 2021, suivi d'un état d'urgence transitoire qui nous emmènera probablement jusque fin 2021 Cela signifie que nous ne travaillerons pas en 2021 ??? Nos entreprises, et nos chefs d'entreprises ne pourront décemment pas continuer ainsi. Il ne s'agit plus SEULEMENT de la survie de nos entreprises mais de nos familles, et de la façon dont nous pourrions REBONDIR

Ce risque accru d'un 3eme confinement se rapproche et encore une fois, nos établissements ne seront pas la préoccupation du moment : ce que nous comprenons.

Va t'on commencer à nous proposer des solutions acceptables et satisfaisantes ??? La perfusion ne sera, à terme plus la solution et ne résoudra rien des problématiques auxquelles nous allons être confrontées sur une durée aussi longue.

Sait-on aujourd'hui, que chaque semaine passée, c'est le renouvellement de notre clientèle qui ne s'effectue plus et qui par conséquent nous fera disparaître du monde économique, sans compter le changement de consommation des français qui métamorphose notre système tous les jours un peu plus.....

.... Usés psychologiquement et financièrement ces chefs d'entreprises finiront par jeter l'éponge avec tout ce que cela implique pour leur avenir. Est-ce cela le « QUOI QU'IL EN COUTE » du Président de la République : » que nous sacrifions nos entreprises sur l'autel du COVID » ?

Nous ne l'avions pas compris ainsi.

C'est pourquoi, il est temps aujourd'hui de penser à une indemnisation de nos fonds de commerce et effectivement « quoi qu'il en coûte ».

Messieurs les Députés, nous vous demandons de porter cette demande d'indemnisation, dans l'hémicycle et auprès du gouvernement ».